



**AFTC 73**  
ASSOCIATIONS DE FAMILLES  
DE TRAUMATISÉS CRÂNIENS ET CÉRÉBRO-LÉSÉS

Madame, Monsieur, chers Adhérents,

Le 29.05.2015, l'assemblée générale de l'AFTC 73 s'est tenue à la Maison des Associations devant une importante assistance, puisque 22 membres étaient présents et ceci dans une atmosphère très conviviale.

Étaient invités et présents. :

Mme DUSSAUGE, adjoint-délégué aux affaires sociales de Mme BOVIER LAPIERRE,

Mme SCHERMESSE Christelle, chargée de mission pour la vie associative de l'UDAF 73

Mme CALLOUD Pauline, cadre ADMR du territoire de la combe de Savoie et du bassin chambérien

Mr MASSONNAT Raymond, président de l'ADMR du bassin chambérien.

Nous les remercions vivement pour leur présence amicale et professionnelle et pour leur implication dans les travaux futurs de notre association concernant notamment la maison en colocation.

Les représentants de la MDPH et d'INTERACTION 73 ont eu l'amabilité de nous informer de leur absence.

J'ai présenté le rapport moral 2014.

Le 02.07.2014, nous avons rencontré dans le cadre d'un conseil d'administration les parents d'une jeune victime d'un grave accident et actuellement hospitalisé.

Cette année notre association a accueilli de nouvelles familles pour leur apporter un soutien leur permettant d'affronter avec plus de courage les épreuves qu'elles subissent.

L'AFTC a participé à de nombreuses réunions :

A.F.T.C. 73 - siège social : MAISON DES ASSOCIATIONS 5È rue Saint François de Sales – 73000 – CHAMBERY –  
tel 04 79 33 95 53 – mel : [aftc73@gmail.com](mailto:aftc73@gmail.com) site internet AFTC73

n° SIRET 790 968 358 0016 – code APE 9499 Z

-aux rencontres tous les deux mois avec le collectif Handicap 73 qui regroupe comme son titre l'indique tous les handicaps ( - moteurs - sensoriels - psychique - mental -) pour aborder les difficultés que les bénéficiaires peuvent rencontrer quand ils ont besoin de faire valider leurs demandes auprès de la MDPH et répartir notre présence dans les Commissions Des Droits et de l'Autonomie (CDA) simplifiées où quelques dossiers nous sont présentés sur lesquels nous avons un avis "famille" à donner et des Commissions Mensuelles qui elles portent surtout sur des renouvellement de situation en MDPH ou des recours ....

-à la COMEX de la MDPH (Commission exécutive du fonctionnement de la MDPH) qui nous tient informé de son fonctionnement, de ses financements et des difficultés qu'elle rencontre compte tenu du nombre sans cesse croissant de dossiers déposés à étudier - cette commission est présidée par le Président du Département M; GAYMARD

-à de multiples réunions du réseau RESACCEL SAVOIE (composé des Ets de Soins et d'Accueil orientés Traumatismes Crâniens et Cérébrolésés) qui s'est réuni 4 fois et 3 fois au niveau Rhône Alpes/Auvergne - le RESACCEL est un outil pour les professionnels et LES FAMILLES DE TC qui aide à résoudre les problèmes auxquels sont confrontés les familles (Ets spécialisés - structures d'accueil - insertion par le travail ESAT- solutions de répit etc...), interrogations - échanges de procédés etc... à ce sujet, tous les deux ans s'organise une grande rencontre sur un thème choisi - cette année le thème était LESION CEREBRALE ACQUISE ET SANTE MENTALE - OPTIMISER NOS COOPERATIONS - certains d'entre vous ont été sollicités pour répondre à un questionnaire (15 réponses en retour de la Savoie dont des familles de l'AFTC) ce qui a permis aux intervenants d'être au plus près pour les analyses et réponses .VOIR ce que vous gardez.

-depuis l'automne 2014, nous nous réunissons entre AFTC 73, 74,38, 01, 69,26 et 07 pour échanger sur nos pratiques, entre autre la Savoie s'inspirera de ce qui se fait en Isère quand le projet de co-location sera avancé.

Nous vous informons par ailleurs que l'UNAFAM propose des conférences gratuites qui peuvent vous intéresser, la prochaine aura lieu le 3 octobre 2015 à la maison des associations, l'entrée est gratuite.

Le rapport moral du Président a été approuvé par l'ensemble des adhérents présents.

Mme DRAMISSIOTIS, trésorière de l'association, a présenté le bilan financier 2014, celui-ci a été approuvé par l'ensemble des adhérents présents.

A l'issue de cette assemblée générale, nous avons pu présenter grâce à Mr Loic RODRIGUEZ, informaticien, le nouveau site internet de l'AFTC qui devrait se mettre en place prochainement, permettant ainsi à tous nos adhérents d'avoir des informations renouvelées au fil du temps, de pouvoir « être plus visible » auprès de personnes recherchant des informations sur la cérébrolésion dans et hors du département, mais aussi de pouvoir créer un forum accessible aux adhérents dans le cadre d'une page Facebook, nous vous adresserons un mode d'emploi lorsque le site sera opérationnel afin que vous puissiez nous donner votre adresse de contact pour participer à ces échanges.

Mr DARME a présenté les plans de la maison en colocation qui sera prochainement construite sur la commune de Chambéry et qui permettra à 4 patients cérébrolésés de vivre dans un cadre chaleureux et de grande qualité adapté à leur handicap.

A la fin de la réunion, une collation a été offerte aux participants, celle-ci a permis aux adhérents d'échanger des informations, de se rencontrer et de créer des liens, je rappelle que bien évidemment cette confrontation d'expériences et le soutien que les membres peuvent s'apporter entre eux est l'essence même de l'existence de notre association. Nous vous engageons vivement à vous joindre aux membres présents au cours d'une réunion probablement courant octobre 2015, dont nous vous communiquerons la date précise ainsi que le thème.

**Nous demandons aux adhérents qui n'ont pas encore acquitté leur cotisation 2015 de le faire rapidement ( un reçu fiscal vous sera adressé par le trésorier).**

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, chers Adhérents, l'expression de nos très cordiales salutations.

Chambéry, le 22.06.2015

Christophe TARDY

Président AFTC 73